



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



Rapport du Président FSC

Stabilité, fragilité...ce sont les 2 termes qui qualifient la situation dans le monde des courses à la fin 2022. En effet, l'année écoulée est caractérisée par le retour à un programme habituel. A l'exception de Saignelégier, dont les courses de trot ont dû être annulées à la faute d'un sol rendu trop dur en raison des fortes chaleurs estivales, l'ensemble des hippodromes de Suisse a pu réaliser le programme qui était prévu. Au total, ce sont donc 58 journées de courses qui se sont disputées, dont 3 sur la neige, 14 sur les hippodromes alémaniques et 41 à Avenches.

Les 312 courses du circuit suisse (127 de galop et 185 de trot) ont pu se disputer dans de bonnes conditions malgré les chaleurs estivales. Le montant total des allocations distribuées s'est élevé à CHF 3'250'000.- dont CHF 1'499'000.- pour les courses de galop et CHF 1'751'000.- pour celles de trot.

Au niveau du pari mutuel, le chiffre d'affaire PMH réalisé sur tous les hippodromes du pays, s'est élevé à CHF 1'097'353.-. Quant aux 168 courses Premium qui se sont déroulées à Avenches, elles ont généré un total des enjeux de l'ordre de 42,2 millions d'euros. Les 8 courses Premium disputées en Suisse alémanique (4 à Zürich et 4 à Frauenfeld) ont réalisé, ensemble, un chiffre d'affaires de 1.9 million d'euros. Il s'agit d'un bilan chiffré en progression par rapport aux années de pandémie.

Ce bilan chiffré ne serait complet s'il n'était pas fait mention du niveau du nombre de partants pour les différentes disciplines sur nos hippodromes.

En ce qui concerne le galop, sur l'ensemble de la Suisse, hors courses d'obstacles et courses sur la neige, ce sont 96 courses qui ont été disputées avec une moyenne de 7,9 partants par course. Cette moyenne s'élève à 7,8 partants pour les 57 courses disputées en Suisse allemande et 8,0 partants pour les 39 courses disputées à Avenches.

En ce qui concerne l'obstacle sur l'ensemble de la Suisse, 19 courses ont été disputées avec une moyenne de partants de 4,39 par course.

Enfin, les 9 courses de plat organisées sur neige ont permis en moyenne à 6,7 chevaux de prendre le départ.

Pour toute la Suisse et toutes les disciplines du galop confondues, 124 courses se sont disputées, offrant 903 départs, soit une moyenne 7,3 partants par course.

En ce qui concerne le trot, les 6 courses disputées à St-Moritz sur neige ont enregistré une moyenne par course de 5,5 partants.

Les 35 courses disputées sur les hippodromes de Suisse alémanique ont permis 286 départs, soit une moyenne de 8,17 partants par course.

Enfin à Avenches, les 130 courses Premium ont atteint la moyenne de 9,63 partants par course, alors que les 14 courses hors Premium, ont enregistré une moyenne de partants de 6,36.

Ainsi, pour toutes les courses de trot en Suisse, la moyenne des partants est de 8,97.

Cette statistique montre la diversité des pelotons, selon les lieux et la discipline. Ces éléments sont à prendre en considération pour apprécier les stratégies à mettre en place et les efforts à déployer pour que chaque acteur de notre Fédération, (Galop Suisse, Suisse Trot et les hippodromes) ait les meilleures chances de réaliser ses objectifs.

Au-delà de ce bilan chiffré qui peut sembler satisfaisant, il convient d'analyser les tendances qui se dégagent dans le monde des courses actuellement. Le nombre des propriétaires faisant courir des chevaux en Suisse, trotteurs ou galopeurs, est en recul depuis plusieurs années, en particulier lors des années de pandémie, et peine à se stabiliser. Ainsi, on observe que de plus en plus de courses comptent moins de 8 partants. Cette tendance me semble être un élément négatif pour l'évolution à moyen terme de notre sport. En effet, pour les hippodromes suisses alémaniques, l'attractivité des courses reste, certes, élevée et l'organisation des journées traditionnelles attirent toujours un certain public. Mais force est de constater que ce public n'est pas en augmentation et que la moyenne des enjeux PMH tend à stagner voire diminuer. Cette situation rend la recherche de sponsors plus difficile et contribue à fragiliser la situation financière de nos hippodromes confrontés à une augmentation sensible de leurs coûts d'exploitation.

En Suisse romande, les accords inscrits dans la loi permettent à l'Institut Equestre National d'Avenches (IENA) de bénéficier de retombées sur les enjeux PMU de la Loterie Romande, pour le financement du développement et l'organisation de « courses attractives » en Suisse romande. De la même manière, les courses Premium avec une moyenne des partants se situant en dessous de 10 ont tendance à réduire les possibilités de recettes pour l'IENA et pour l'ensemble des courses en Suisse. Ces sources de financement pour la Romandie sont extrêmement importantes pour l'ensemble du turf helvète. Tout donc doit être mis en œuvre pour stabiliser la situation au niveau actuel.

Ainsi, le modèle économique en Suisse romande est différent de celui qui prédomine en Suisse alémanique, malgré une contribution versée par l'ADEC, prélevée sur les retombées du PMU en Suisse alémanique.

La situation particulière de l'obstacle est d'autant plus préoccupante que les hippodromes de Maienfeld et d'Aarau notamment, sont en grande partie dépendant de leur programme de courses d'obstacles qui constituent une tradition et une attraction importante.

En conclusion, il apparaît que le point commun aux hippodromes et aux Fédérations actives est, au minimum, de maintenir le niveau actuel du nombre de courses. Pour tous les acteurs de notre Fédération, il semble également important et nécessaire de renforcer le nombre de partants, quel que soit l'intérêt de chacun des hippodromes. Par conséquent, il appartient principalement aux Fédérations actives de prendre les mesures qu'elles jugeront utiles pour développer le nombre de propriétaires, d'entraîneurs, de jockeys, de drivers. Elles savent pouvoir compter sur le soutien de tous les hippodromes afin de relever les défis pour l'avenir.

Ce rapport ne serait pas complet si le soussigné n'évoquait pas la menace qui pèse sur les organisateurs de la part des organisations, dont le but est de lutter contre l'utilisation des chevaux, notamment en courses. Les risques liés à la pratique des courses, en particulier des courses d'obstacles, sont souvent mises en évidence, de la même manière que l'utilisation d'instruments auxiliaires pour les trotteurs ou les mors pour l'ensemble des chevaux.

Enfin, l'utilisation de la cravache est fortement critiquée, ce qui nous oblige à la réflexion pour prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de l'image de nos courses.

L'année qui s'ouvre à nous est pleine de défis à relever. Le monde des courses est habitué à affronter les difficultés et à les surmonter. Une longue tradition, soutenue par la passion de nos actifs, conduit à l'écriture de notre histoire. En 2022, c'est le Rennverein Zürich qui a fêté son 150e anniversaire en publiant un magnifique livre retraçant son histoire, et en offrant à son public un très beau week-end de courses. En 2023, c'est au tour de l'Aargauischer Rennverein de fêter son centenaire.

Sur un plan financier le compte de Pertes et Profits 2022 met en évidence un bénéfice de CHF 4'694.46, qui, reporté au 1^{er} janvier 2023, permet à notre Fédération de disposer d'une fortune de CHF 27'135.88.

Enfin, il me tient à cœur de prendre congé officiellement de Monsieur Christoph Müller, vice-Président de notre Fédération, Président de l'hippodrome de Frauenfeld, et vice-Président de l'ADEC depuis 1992. Monsieur Christoph Müller a participé au développement de nos activités, depuis l'implantation du PMU en Suisse romande et en Suisse alémanique, jusqu'à ce jour. Je tiens à le remercier pour son engagement, sa disponibilité et sa loyauté. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée et qu'il puisse encore longtemps vivre sa passion pour les courses de chevaux en Suisse et à l'étranger.

Au terme de ce rapport, je remercie en particulier les membres du comité pour leur confiance, leur travail et leur soutien tout au long de l'année écoulée. Mes remerciements vont également à celles et ceux qui œuvrent tout au long de l'année, au sein des comités, des Commissions, et des hippodromes, afin d'assurer l'organisation des courses et la gestion des différentes Fédérations. À toutes et à tous, je forme mes meilleurs vœux de succès et de santé pour 2023.

Avenches, le 23 janvier 2023

Votre président

Jean-Pierre Kratzer